

# Guide Technique du Critérium d'AGNY



[www.lesdejantes-agny.org](http://www.lesdejantes-agny.org)

## **Organisation :**

L' A.L. AGNY organise avec le partenariat de la commission des fêtes de la commune d'AGNY le 1er Critérium semi nocturne des NIAFS

Adjoint à la commission des fêtes : jean marie RUFFIN  
Présidente de L' A. L. Agny: Claude GAUCHOT  
Responsable de la section VTT : Patrick MICHEL

Web: [www.lesdejantes-agny.org](http://www.lesdejantes-agny.org)

## **Engagements :**

Le prix des engagements est de 4€.(Chèque libellé à l'ordre de L' A.L. Agny )  
Pour valider votre inscription, il faut que le règlement de l'inscription est lieu avant le Samedi 9 Juillet

Les engagements sont à envoyer à:  
Mr Patrick MICHEL  
21 rue du CRINCHON  
62217 Agny

## **Détails d'organisation:**

Le départ et l'arrivée se feront Rue du 135 éme R.I.  
Les dossards seront à retirer au stade de foot  
La réception se fera au même endroit  
Une Buvette/Restauration aura lieu sur place  
Les véhicules des participants et des spectateurs ne pourront être garés sur le circuit,  
Un parking leurs sera réservé à l'extérieur pour éviter tout accident.

## **Horaires :**

18h30 : Dossards  
19h30 : Course Minime Cadet et Féminine  
20h15 : Course 3ème catégorie et 4ème catégorie  
21h30 : Course 1ère catégorie et 2ème catégorie  
23h00 : Remise des Prix

## **Limitation du nombre de coureurs :**

**Le nombre de coureurs est limité à 70 par course  
Sauf pour les Minimes Cadets et Féminines qui est de 20 par catégorie.**

## **Réglement :**

-Temps de course:

Le temps de course est de 15 minutes+ 1 tour pour les Minime,

Le temps de course est de 25 minutes + 1 tour pour les Cadet et Féminine

Le temps de course est de 1h + 1 tour pour les 3ème catégorie et 4ème catégorie

Le temps de course est de 1h + 3 tours pour les 1ère catégorie et 2ème catégorie

-Le nombre de tours restant sera affiché à partir de la mi-course et sera calculé en fonction du nombre de tours parcouru pendant la première moitié de course

-Tout coureur ou groupe de 5 coureurs ou moins se prenant 1 tour devra quitter la course. S'il s'agit d'un groupe de plus de 5 coureurs, le collège de commissaires décidera s'il peut poursuivre la course.

-En cas de crevaison, le coureur a droit à 1 ou 2 tours de bonification. Il reprendra ensuite la place

dans le groupe auquel il appartenait avant l'accident. Les coureurs neutralisés ne pourront bénéficier de tours de bonifications dans les 5 derniers tours

-Les coureurs de la seconde épreuve ont interdiction de rouler sur le circuit pendant la première course, une zone d'échauffement sera mis à disposition

- Un coureur lâché du peloton et doublé n'a pas le droit de mener, sous peine de mise hors course

## **Prix des Rushs :**

**Attention !** Les minimes, cadets et féminines ne participent pas au prix des RUSHS

-Un sprint intermédiaire comptant pour le prix des Rush aura lieu tous les 5 tours sur la ligne d'arrivée, il attribuera respectivement 5, 3, 2 et 1 points aux 4 premiers.

-Le coureur qui totalisera le plus de points à l'issue de la course remportera le classement. En cas d'égalité aux points il sera tenu compte de la place lors de l'arrivée

-Tout coureur ou groupe de coureurs prenant un tour au peloton principal se verra accordé une bonus de 20 points comptant pour le prix des Rushs.

- Un coureur est considéré avoir gagné un tour et obtient 20 points, quand il a rejoint le dernier coureur du peloton principal

- Si dans un tour comptant pour le classement, un ou des coureurs rejoignent le peloton principal, ce(s) coureur(s) bénéficiera(ont) du gain d'un tour, donc 20 points.

Les points du sprint seront attribués aux coureurs échappés suivants ou à ceux de la tête du peloton

## **Circuit :**

Le circuit est long de 1.700 Km

Il ne contient aucune difficulté

L'arrivée est jugée au bout d'une ligne droite de 100m

Le circuit sera fermé à la circulation

## **Accès :**

Agny se situe à proximité d' Arras, Achicourt et Beaurains.